



# Infos Levens

Votre Journal d'information  
de la commune

Culture  
Patrimoine  
Actualités



Rencontre-Dédicace  
Pascal Colletta et Florent Dubreil



[www.levens.fr](http://www.levens.fr)



# AU SOMMAIRE

Journal d'information de la commune de Levens  
Janvier 2019

- ❖ L'édito
- ❖ Le Conseil municipal
- ❖ Les Actualités
- ❖ Le C.C.A.S
- ❖ Les Commémorations
- ❖ C.L.S.H
- ❖ Le SIVOM
- ❖ Les évènements
- ❖ L'Etat Civil



Ce numéro d'appel unique, à destination des habitants des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, a pour but de rendre le service public plus efficace, plus simple et plus proche des citoyens, vous pouvez appeler le 3906 (au prix d'un appel local) pour poser toute question portant sur: la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, les espaces verts, l'assainissement...

**Eau d'Azur,  
l'eau pure  
de nos montagnes !**

- 100% NATURELLE
- QUALITÉ GARANTIE
- ÉCONOMIQUE

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

[www.eaudazur.com](http://www.eaudazur.com)

**eau D'AZUR**  
Votre régie de l'eau de la Métropole Nice Côte d'Azur

## 09 69 36 05 06

prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Depuis l'étranger : +33(0)4 93 96 10 82

Idem en dehors de ces heures et en cas d'urgence, 7j/7 24h/24.

#### Accueil Rimiez

Camin René Pietruschi 06109 Nice  
du lundi au vendredi de 9h à 15h30.

#### Accueil Isola

Place Jean Gaïssa 06420 Isola  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et  
de 14h à 16h30.

#### Accueil Roquebillière

3, rue Pierre Guignonis 06450  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 14h à 16h00.

#### Accueil Carros

2458, route de la zone artisanale de la Grave  
06510 Carros  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

**rea.eaudazur.com** votre agence en ligne

Infos Levens est édité par le Service- Communication de la Mairie de Levens tél : 09 62 66 85 84

Directeur de la publication : Antoine VERAN.

Rédaction : Antoine VERAN, Michèle CASTELLS, Alexandre AMETIS

Photos : Ghislaine BICINI, Service Communication, Club PhotoAMSL Impression : GRAPHY

N° ISSN:1274-7823. Dépôt légal à la parution



Chères Levensoises, chers Levensois et chers amis lecteurs d'ailleurs,

Nous avons vécu une fin d'année riche en émotions, en particulier lors des commémorations des 100 ans de l'armistice de 1918.

Cette fin d'année a été aussi l'occasion de nombreux rendez-vous sportifs, culturels et festifs.

Vous trouverez tout au long de ces pages de nombreux reportages et photos qui témoignent de la richesse des activités et qui illustrent parfaitement l'engagement des associations pour une vie meilleure dans notre village.

Bonne lecture à toutes et tous.

**Michèle CASTELLS**

Maire-Adjoint

## COMPTERENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 Novembre 2018 3

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28.06.2018 par 21 voix pour et 4 voix contre (F. Salas, A. Maseglia, A. Dody, JL Lopez).
- Installation de Madame Valérie OGER, conseillère municipale, suite à la démission de Madame Christine PERRET.
- Installation de Monsieur Jean Paul VINCENT, conseiller municipal, suite à la démission de Monsieur Jean GIRBAS.
- Présentation du compte administratif 2017 du SDEG par Monsieur le Maire.
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 09.04.2018 par 21 voix pour et 6 voix contre

**Dossier n° 1** – Présenté par Mr Patrick MARX, adjoint aux finances:

**«DECISION MODIFICATIVE N° 1 ».**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 21 voix et 4 abstentions**

**Dossier n° 2** – Présenté par Mr Patrick MARX, adjoint aux finances:

**«ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEILS ET DE BUDGETS AU COMPTABLE DU TRESOR CHARGE DES FONCTIONS DE RECEVEUR DE LA COMMUNE AU TITRE DE L'ANNEE 2018».**

Vu les conditions d'attribution de l'indemnité de conseils et de budgets allouée aux comptables des services du Trésor chargé des fonctions de receveur des communes et Etablissements Publics Locaux, et notamment les dispositions de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 ; Considérant les prestations de conseil et d'assistance fournies par Madame Nathalie BONNAUD, Comptable de la Trésorerie de Levens, durant l'année 2018 ; Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité : - d'allouer à Madame Nathalie BONNAUD l'indemnité de conseil d'un montant de 920.08 € bruts pour l'année 2018 ; - d'inscrire au budget en cours les sommes nécessaires.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité.**

**Dossier n° 3** – Présenté par Mr Patrick MARX, adjoint aux finances:

**«RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE LEVENS ET L'ASSOCIATION DENOMMEE « COMITE DES FETES » DE LEVENS – ANNEE 2019».**

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la signature d'une nouvelle convention d'objectifs annuelle liant la Commune de Levens au « Comité des Fêtes » de Levens, de sorte à préciser notamment les objectifs et missions de cette association, les modalités du concours financier de la commune et les contrôles y afférents, les moyens (subvention, matériels, locaux) mis à sa disposition ainsi que les conditions et le contrôle de leur emploi.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité.**

**Dossier n° 4** – Présenté par Mme Michèle CASTELLS, première adjointe.

**«MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE LEVENS : CREATION D'UN POSTE DE GARDE CHAMPETRE CHEF PRINCIPAL. ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION ET DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE»**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 24 voix pour et 1 abstention.**

**Dossier n° 5** – Présenté par Mme Michèle CASTELLS, première adjointe.

**«INSTITUTION DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL AU SEIN DE LA COLLECTIVITE – MODALITES D'APPLICATION – AGENTS TITULAIRES, STAGIAIRES ET NON TITULAIRES».**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité.**

**Dossier n° 6** – Présenté par Mr le Maire:

**«APPROBATION DE LA CONVENTION FIXANT LES REGLES D'ORGANISATION DE LA COMPETENCE PROMOTION DU TOURISME DONT LA CREATION D'OFFICES DE TOURISME»**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité.

**Dossier n° 7** – Présenté par Mr le Maire:

**«COMMUNE DE LEVENS - TRANSFERTS PATRIMONIAUX DE LA COMMUNE DE LEVENS A LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR DE DIVERS BIENS DANS LE CADRE DU TRANSFERT DES COMPETENCES VOIRIE, AIRE DE STATIONNEMENT, PARKING EN OUVRAGE, GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES, ASSAINISSEMENT ET EAU ».**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 20 voix pour, 4 abstentions

**Dossier n° 8** – Présenté par Mme Ghislaine BICINI, adjointe à l'éducation:

**«APPEL A PROJETS 2018 - AGENDA 21 : CREATION D'UN ECO LIEU : JARDINS / FERME PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE – MISE EN PLACE D'ATELIERS PEDAGOGIQUES D'INITIATION A LA PERMACULTURE EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION O.S.E».**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité.

**Dossier n° 9** – Présenté par Mr Jean-Pierre FRAZZO, adjoint à l'urbanisme:

**«AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LEVENS SUR L'APPROBATION DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME».**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 20 voix pour, 1 abstention



Retrouvez les vidéos et détails des Conseils municipaux sur

[www.levens.fr](http://www.levens.fr)

## Actualités

### Noces de diamant : 60 ans de mariage

Georges Bailet et Suzanne Baldelli en présence de leurs enfants, petits enfants ont été reçus en mairie par Antoine Veran, Danièle Tacconi, Conseillère municipale pour fêter leurs noces de diamant.

« Il y a 60 ans, en novembre 1958, vous vous êtes dit oui à la mairie de Falicon. Après ce beau parcours, 60 ans de vie commune, vous avez souhaité repasser à la mairie ».

Monsieur le Maire les félicita et leur donna rendez-vous dans 10 ans.



## La réhabilitation de l'ancien presbytère entre dans sa phase projet

L'évêché de Nice ne pouvant assumer la maîtrise d'œuvre de la rénovation de l'ancien presbytère comme initialement envisagé au travers d'un bail à construction, la réhabilitation de l'ancien presbytère sera réalisée directement par la commune ainsi que nous l'avions indiqué dans un précédent numéro d'Infos Levens.



Ce bâtiment, dans le centre historique du village face à la Place du Boutaù, est bâti dans la profondeur des anciennes murailles du château de Levens. Il se situe dans le Périmètre de Protection des Monuments Historiques (PPMH).

Aussi le projet sera soumis à l'avis de l'Architecte des Monuments Historiques.

La construction s'élève sur trois niveaux, avec un rez-de-chaussée bas donnant sur la Place de la Liberté à usage de magasin ou d'atelier et un rez-de-chaussée haut, situé à l'arrière rue Anfossi.

Lors du conseil municipal du 28 juin 2018, la commune a confié la Maitrise d'Ouvrage Déléguée à la Société Publique Locale, Côte d'Azur Aménagement (SPL CAA), dont elle est actionnaire et le conseiller municipal François SEINCE l'administrateur représentant.

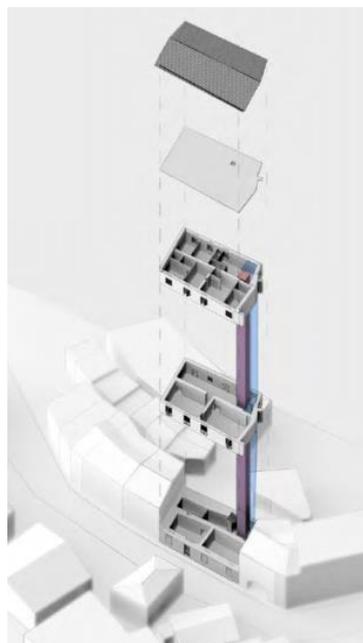
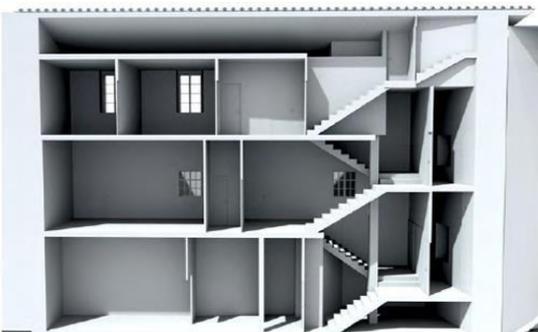
Après une première phase de diagnostics préliminaires, la SPL a préparé, selon les règles des marchés publics, sous le contrôle des Services Techniques de la commune, un marché de maîtrise d'œuvre ayant pour objet la réalisation de **cinq logements sociaux avec ascenseur** et **d'un local associatif** en rez-de-chaussée.

A la fin des travaux, grâce à son ascenseur, «Le presbytère» deviendra le premier immeuble social de Levens adapté aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer. Compte tenu de l'intérêt suscité par le projet et par la qualité des réponses on peut considérer que le marché de Maitrise d'Oeuvre lancé le 25 octobre dernier est un succès.

Après sélection par la commission d'appel d'offres de la commune mi-décembre, un cabinet d'architectes, l'Agence GRIESMAR, a été désigné début janvier.



Sans attendre, cette agence s'est immédiatement mise au travail pour présenter, avant la fin du mois de janvier, un premier diagnostic et un avant-projet.



D'ores et déjà, des études complémentaires ont été diligentées par la SPL pour anticiper et s'assurer de la réalisation de cette opération dans les meilleures conditions.

La phase suivante sera, à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), la précision des aspects techniques et financiers. Ce débat aura pour objet la précision du projet et sa faisabilité en vue de préparer le marché des travaux et sélectionner les entreprises.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dans les prochains numéros d'INFOS LEVENS pour vous tenir informés de l'avancement du projet.



Le conseil municipal a acté la nécessité de créer un emploi de Garde Champêtre permanent à temps complet.

Ainsi, Marc Giraud a pris ses fonctions le 3 décembre 2018. Il travaille conjointement avec la Police Municipale. Bien que ses missions soient multiples et très variées, dans un premier temps, *«une période de prévention et de dialogue s'avère nécessaire afin de favoriser le plus d'échanges possibles»*.

Sa présence ne résoudra sans doute pas tous les problèmes, mais facilitons lui la tâche afin que son intégration au sein de la commune soit la plus réussie possible, pour le bien de tous.

Bienvenue donc...

## Cadre de vie

### « Mon village n'est pas une poubelle »

De nombreux points de dépôts des ordures ménagères ont été implantés sur le territoire de la commune. Ils vous permettent de trier vos emballages, vous êtes le 1<sup>er</sup> maillon d'une chaîne d'acteurs qui travaillent pour notre environnement.

Pour les encombrants, vous pouvez les déposer en déchetterie ; **gratuit pour les particuliers.**

Jours et heures d'ouvertures:  
lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Tél : 04 97 00 04 45

Encombrants:  
Collecte le 1<sup>er</sup> mercredi du  
mois  
Tél : 04 97 20 19 01



### « Balayer devant chez soi »

Une pratique qui se perd!!

Un coup de balai en attendant le passage des services municipaux est conseillé. La collectivité ne peut intervenir dans tous les quartiers en même temps.

### « La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains »



**UN VILLAGE PROPRE,  
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**

TROTTOIR  
**PAS**  
TROTTOIR

**35 €**

**D'AMENDE**

**POUR UNE CROTTE**

**NON RAMASSÉE**



**Moi,**



**je respecte mon village**

**MAIRIE DE LEVENS**  
[www.levens.fr](http://www.levens.fr)



## Ce qui change au 1er janvier 2019 en matière d'inscription sur les listes électorales

A l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales évoluent au 1er janvier 2019 : les démarches d'inscription des électeurs seront simplifiées, la fiabilité des listes électorales améliorée et la tâche des mairies allégée.



### A partir du 1er janvier 2019, les électeurs pourront :

- s'inscrire au plus proche du scrutin, au lieu du 31 décembre de l'année précédente, actuellement. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

- déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un Répertoire Electoral Unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Cette évolution allège la charge des communes dans la gestion des listes électorales.

Désormais, les communes n'auront plus à :

- inscrire les jeunes majeurs, inscrits désormais sur le REU suite au recensement citoyen opéré par les communes et mis à jour le cas échéant lors de la journée de défense et citoyenneté;
- inscrire les personnes naturalisées ou les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge ;
- radier les personnes décédées, les personnes inscrites dans une autre commune ou les personnes privées de leur droit de vote par le juge.

Les élections européennes du 26 mai 2019 seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites du REU.

Pour voter à ces élections, les électeurs pourront déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019. Chaque électeur devra alors :

- être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019 ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ;
- jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ;
- apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription.

# Suivez La Commune de Levens

facebook

You Tube

twitter

## La galerie du Portal a clôturé l'année 2018

Retour sur ces 9 derniers mois. **2668 visiteurs**

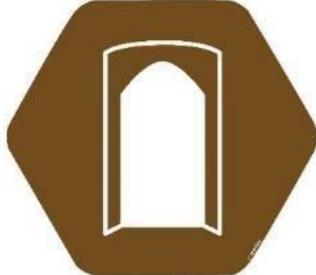
Le talent des artistes exposés et leur diversité ont surpris et séduit bien des visiteurs. Madame Danièle Tacconi, Conseillère Municipale et responsable de la Galerie, tenait donc à remercier tous les bénévoles qui ont contribué à donner une belle âme à ce lieu de culture... tout comme les artistes qui nous ont fait confiance. Leurs registres sont bien différents : peinture sur toile, aquarelle, photographie, céramique, dessins, sculptures... sans oublier l'exposition dédiée aux Sapeurs-Pompiers qui a interpellé le public du 1<sup>er</sup> au 12 Janvier 2019.



Gunilla LARSSON



Paul Louis REBORA



**GALERIE DU PORTAL**  
Expositions depuis 1975  
**0962668584**



## Mise en route du nouveau moulin

D'un montant de 900 000 euros, financé grâce aux subventions de l'Europe, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la commune, le moulin de Levens d'une superficie de 300m<sup>2</sup> est aujourd'hui opérationnel. Equipé d'un matériel flambant neuf, il est prêt à recevoir les olives de la population levensoise et des alentours.



Le maître-mot du moulin est bel et bien la qualité. Equipée de machines ultra perfectionnées, la coopérative s'est dotée des moyens nécessaires pour permettre une récolte à maturité optimale pour ainsi obtenir une huile d'une grande qualité gustative et nutritive. Le moulin à huile est prévu pour traiter 800 kg d'olives à l'heure.



Contact ;  
Moulin à huile, 355 Chemin de la Gumba  
vous pouvez joindre Jean-Paul Bailet 04 93 91 3808  
[jpcbailet@orange.fr](mailto:jpcbailet@orange.fr)



L'opération de réhabilitation et d'extension du Foyer Rural comporte des travaux prévus pour la rénovation thermique, la transition écologique et le développement des énergies renouvelables. Le bâtiment sera complètement isolé thermiquement, ce qui n'était pas le cas.

Les équipements qui seront mis en place pour la production thermique :

- Une chaudière à bois, noyaux d'olives une ressource locale issus du séparateur installé à la Coopérative oléicole.
- Une pompe à chaleur réversible
- Centrales de traitement d'air avec un système de récupération d'énergie entre l'air rejeté à l'extérieur et l'air rentrant



Le séparateur



noyaux d'olives

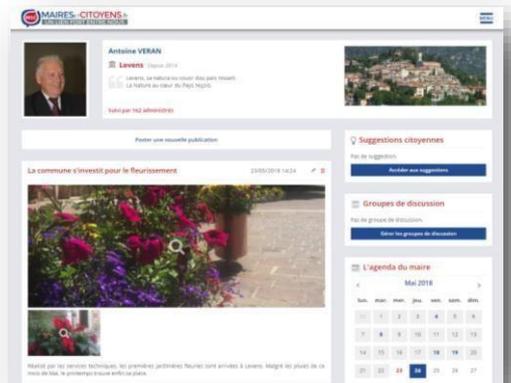
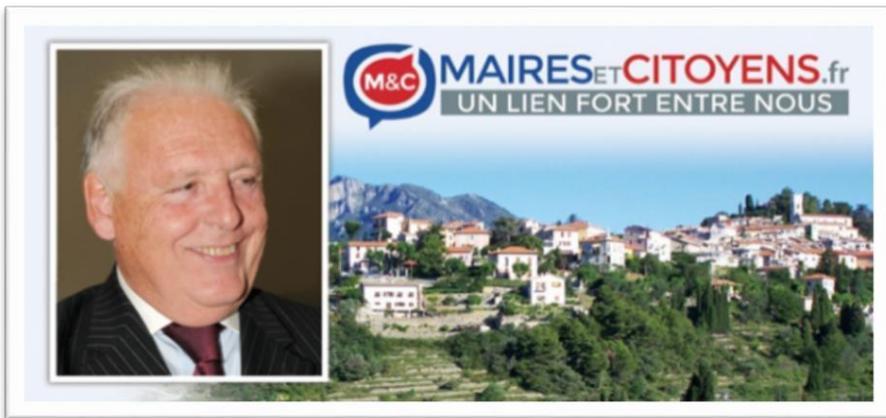


La commune vient d'acquérir une propriété, en plein cœur de village, 4 Avenue François Malausséna. La parcelle concernée, cadastrée AB n°278 d'une superficie de 440 m<sup>2</sup> comporte une maisonnette. Ce bien acquis au prix de 154 000 € constitue une réserve foncière pour créer dans le futur, des logements locatifs sociaux.

Repas et après-midi festifs de fin d'année du C.C.A.S.



COMMUNIQUEZ  
AVEC VOTRE MAIRE



NOUVEAUTÉ



En plus des alertes de dangers imminents, vous avez la possibilité de vous inscrire à des groupes pour recevoir des sms plus ciblés de votre maire. Cochez la case du groupe auquel vous souhaitez vous abonner. Les groupes sont sectorisés par Quartier de résidence.

Comment faire, les étapes:

- cliquez sur "MENU"
- cliquez "Mon compte"
- faire défiler vers le bas de la page sous le titre "Groupes de réception SMS" sélectionnez votre secteur .

Pour vous inscrire et suivre les actualités de notre commune  
mairesetcitoyens.fr



**"Commémorer n'est pas fêter mais se souvenir ensemble"**

Une participation exemplaire aux cérémonies et initiatives labélisées par la Mission du Centenaire.

Le 11 novembre, au Monument aux Morts, les élèves des écoles de Levens ont été directement associés à la cérémonie officielle.



Une commémoration du centenaire de la fin de la Grande Guerre empreinte de solennité, de respect, de recueillement, de gravité mais aussi d'espoir et de reconnaissance aux côtés du Souvenir français, des Anciens Combattants, du maire et des élus, des enseignants des écoles, de la Gendarmerie, des pompiers, de Force 06, de la police municipale et d'une assistance nombreuse dans laquelle se sont côtoyés enfants et adultes.

Les élèves ont ainsi rendu hommage aux combattants et victimes du conflit en déposant chacun une rose au pied du monument aux morts, accompagnés par Thierry Mieze, Président du Souvenir français et Arlette Cassar, Présidente de la section de l'Union Nationale des Combattants de Levens.



Les élèves des classes de Madame Ingrid Duquesne et de Monsieur Pascal Colletta ont ponctué la cérémonie par « Non, non, plus de combats », chanson émouvante sur la guerre, "trop humaine et inhumaine". Chant anonyme écrit dans les tranchées, datant de 1917.

Un hommage solennel a été rendu aux soldats levensois, démarche s'inscrivant dans la construction de la mémoire pour les générations futures.





Le Cercle Républicain du Progrès de Saint-Antoine de Siga, présidé par Pierre Barizone, ses membres et de nombreux habitants des hameaux accompagnés de Monsieur Antoine Veran, Maire de Levens ainsi que de nombreux élus se sont recueillis au monument aux morts de Saint-Antoine pour honorer les combattants. 21 adhérents du Cercle Républicain seront mobilisés, 8 d'entre eux tomberont aux champs d'honneurs.

C'est ensuite dans l'Eglise de Saint-Antoine de Siga que les participants se sont retrouvés pour un hommage à Auguste, le grand-père de Raymond Piggio; un récit émouvant qui sera lu par sa petite-fille.

Au nom du Souvenir Français, accompagné musicalement par Sylvère Bourges, Thierry Mieze proposa la lecture du Carnet de Route de Joseph Carlon, habitant du quartier de Saint-Antoine, le grand-père de Jean-Pierre Augier. Une tranche de vie, celle de Joseph Carlon, couvrant les années 1914 à 1919 et relatant le quotidien d'un poilu parti de Levens pour l'enfer de la grande Guerre. Epopée écrite en 2014 par les élèves des cm1, cm2 de Madame Ingrid Duquesne et de Monsieur Pascal Colletta.



L'exposition à la Galerie du Portal, présentée du 1er au 15 novembre par le Comité du Souvenir Français de Levens et les Archives Départementales des Alpes-Maritimes « J'étais enfant à Levens pendant la guerre 1914/1918 », retraçant le périple de deux enfants victimes des premiers combats aux frontières de l'est de la France a été visitée par plus de 800 d'entre vous.

« Verdunissa » de Pascal Colletta, Nous étions plus de 80 spectateurs sous la voûte de la Galerie du Portal.

Durant l'exposition, le Comité Levensois du Souvenir Français proposa également la lecture musicale de l'ouvrage « Verdunissa » de Pascal Colletta. L'histoire de Ange, berger du Haut pays plongé dans l'horreur de la bataille de Verdun en 1916 qui espère son retour, pour retrouver Marie sa "promise". Interprétation: Milena Pastorelli et Loïs Marin, mise en scène: Chantal Clary,

**Thierry Mieze.**

Adjoint au maire de Levens délégué à la Culture et Président du Comité du Souvenir Français de Levens.





**Cérémonie d'Hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**



**C.L.S.H**

**Centre de Loisirs Sans Hébergement**



## **Les thèmes et activités.**

- **1<sup>ère</sup> semaine** : les animaux fantastiques (licornes, dragons...) pour la maternelle, Harry Potter (divers jeux sur l'école des sorciers et championnat de quiddich) pour les grands.
- **2<sup>e</sup> semaine** : Halloween pour tous (citrouilles, sacs à bonbons et grand jeu de la sorcière).
- **Théâtre** : "la forêt magique" et "Alice de l'autre côté du miroir".
- **Bowling.**
- **Cinéma** : "Yétis et compagnie".



21, boulevard du 8 mai 1945 06730 Saint-André de la Roche - Tél. 04 92 00 50 50 - [www.sivomvaldebanquiere.fr](http://www.sivomvaldebanquiere.fr)

Depuis 2010, le SIVoM Val de Banquière propose la prestation bricolage aux personnes âgées, en perte d'autonomie ou handicapées.

L'objectif de cette prestation est de garantir aux bénéficiaires un habitat sécurisé et fonctionnel, et surtout, assurer leur maintien à domicile.

### **Petits travaux de bricolage**

Un agent qualifié, employé par le SIVoM Val de Banquière, se déplace au domicile des bénéficiaires afin d'améliorer leur cadre de vie par le biais de petits travaux domestiques.

Changer un joint, purger un radiateur, ou monter un meuble n'ont pas de secret pour l'intervenant qualifié qui répare toutes les petites choses indispensables au confort quotidien.

Les gros travaux qui se rapportent à la construction (bâtiment) ou aux énergies (gaz, électricité, chauffage) ne rentrent pas dans le cadre de cette prestation.

### **Le service s'effectue du lundi au vendredi de 8h à 17h.**

« Liste non exhaustive, contacter le Service de Maintien à Domicile pour connaître en détail toutes les actions possibles ».



### **Bricolage : les tarifs**

Les bénéficiaires souscrivent un abonnement annuel de 20€.

Puis, pour chaque intervention, le tarif est calculé selon des tranches horaires :

- de 30 minutes à 1 heure : 18€
- de 1 heure à 2 heures : 36€

A noter que le changement d'une ampoule est gratuit, le bénéficiaire ne règle que le prix de l'ampoule.

### **Bricolage : les aides financières**

#### **• Vous avez plus de 60 ans :**

Les Caisses de Retraite ou le Conseil Départemental, dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), peuvent prendre en charge totalement ou une partie plus ou moins importante du coût des prestations.

#### **• Vous avez moins de 60 ans :**

Dans le cadre du handicap, une prise en charge financière est possible au titre de la Prestation de Compensation du Handicap ou de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne.

#### **• Quant aux personnes qui disposent de faibles revenus :**

Elles peuvent bénéficier d'une prise en charge par le Conseil Départemental, dans le cadre de l'Aide Sociale Départementale.

Une prise en charge est également possible par votre mutuelle, selon votre contrat.

Afin de simplifier vos paiements, les prestations du Service de Maintien à Domicile peuvent être réglées par Chèques Emploi Service Universel (CESU).

# Inscriptions

## 04 97 00 07 30

# Les mots !

Coécrire une histoire pourquoi pas ?

La bibliothèque municipale Frédéric Maurandi vous invite  
à coécrire une histoire.  
Une histoire dont personne ne connaît le sujet, l'énigme, le lieu,  
les protagonistes... et encore moins la fin.  
Nous vous proposons de la rédiger collectivement.  
L'histoire se construira au fil des mots.



**La bibliothèque municipale Frédéric Maurandi**

- mardi de 9h00 à 12h00
- mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- samedi de 9h00 à 12h00

Téléphone : 04 93 91 61 29



Tout ce qui s'est passé en images...



Le trail du Soleil organisé à Levens par les étudiants de l'EDHEC



Tout ce qui s'est passé en images...



# Évènements

Tout ce qui s'est passé en images...



**CONCERT DE NOËL**  
Par l'Ensemble Vocal de Levens



## MARCHÉ DE NOËL

Organisé par l'association des commerçants,  
artisans, artistes  
et professions libérales de LEVENS



Tout ce qui s'est passé en images...

NOEL AU CLOS DE BOULES



Les boulistes du Clos des Traverses se sont retrouvés autour de M Le Maire Antoine Veran, de son Président Gérard Ernst ainsi que le bureau et ses membres pour clôturer l'année autour du pot de l'amitié dans la joie et la bonne humeur



## MESSE DE MINUIT



Tout ce qui s'est passé en images...



Cérémonie des vœux



30 ans de bénévolat pour Rolande Reverte, Présidente de l'Association Municipale Sports et Loisirs (AMSL)



Dévoilement de l'affiche de la Coupe de France VTT cross country qui se déroulera du 28 au 30 Juin 2019



Les pompiers ont été médaillés pour leurs nombreuses années de service

La médaille d'argent, décernée après vingt années de service à

l'Adjudant MARIA Gérard



la médaille d'or, décernée après trente années de service à l'Adjudant OBLIN Laurent



## Remise de médailles et grades

### LES SAPEURS POMPIERS DE PLAN DU VAR

Les Médailles d'honneur des sapeurs-pompiers échelon BRONZE sont remises

à l'Adjudant Eric MARTIN et au Sergent-Chef Stéphane SIGLIANO

Le Lieutenant Nicolas SPANO est nommé CAPITAINE

Le Sergent-Chef Dominique CORBIN est nommé ADJUDANT

Le Sergent-Chef Stéphane FABRE est nommé ADJUDANT

Le Sergent Stéphane SIGLIANO est nommé SERGENT-CHEF

Le Sergent Mathieu RAVEL est nommé SERGENT-CHEF

Le Caporal-Chef Aldric BALLIEUL est nommé SERGENT

Le Caporal Gaëtan ELUERE CASANOVA est nommé CAPORAL-CHEF

Le Sapeur 1<sup>e</sup> Classe Arthur AGNEL est nommé CAPORAL



Pour activer votre carte et retrouver toutes les promotions, rendez-vous sur le site [www.leventi.fr](http://www.leventi.fr) et abonnez vous à la lettre d'information !

## COMMERCE ET ARTISANAT DE PROXIMITÉ

une économie au service des habitants de la commune de LEVENS



## La Carte Leventi

Que permet ma carte privilège ?  
**DISPONIBLE GRATUITEMENT CHEZ VOS COMMERÇANTS**

### Que permet la CARTE PRIVILEGE LEVENTI ?

Elle permet d'accéder tout au long de l'année à des remises, des promotions et autres avantages mis en place par les artisans et les commerçants de Levens adhérents à l'association LEVENTI.

### Pour le développement de l'ECONOMIE LOCALE :

Cette action, pilotée par l'association LEVENTI (artisans, commerçants, artistes et professions libérales de Levens) a pour objectif de mettre en valeur le commerce et l'artisanat local.



**Limitez  
vos déplacements  
et mettez-vous à l'abri**



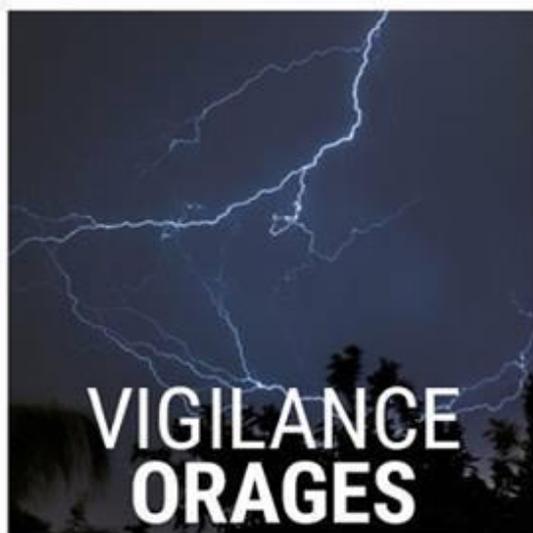
**Évitez les sorties  
en montagne ou en forêt**



**Ne vous abritez pas  
sous un parapluie, sous  
les arbres ou contre  
une paroi**



**Abritez-vous dans  
votre véhicule**  
(ni décapotable,  
ni toit en plastique)



**Ne courez pas, ni marchez  
à grandes enjambées**



**Mettez en sécurité  
vos biens susceptibles  
d'être endommagés**



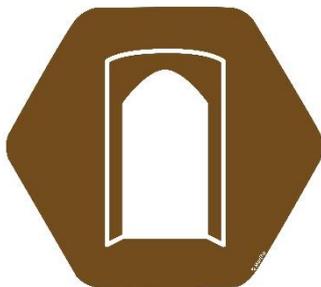
**Évitez d'utiliser votre  
téléphone et les appareils  
électriques**



**Ne touchez en aucun cas  
aux fils électriques  
tombés au sol**



- **INFORMEZ-VOUS** auprès des autorités et de Météo France
- **SUIVEZ** les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- **RESPECTEZ** les consignes données par les autorités



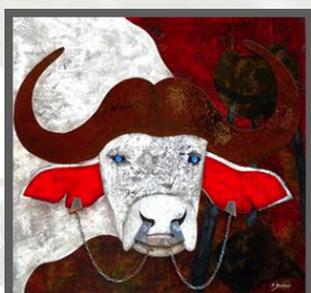
**GALERIE DU PORTAL**

Expositions depuis 1975

## Programmation

**Du 9 au 31 Mars**

Académie Européennes des Arts Graphiques



**Du 6 Avril au 12 Mai**

Phil Berthot

**Du 18 Mai au 16 Juin**

Levens' Art

**Du 29 Juin au 28 Juillet**

Serge Noël

AMSL Patchwork

**Du 3 Août au 13 Octobre**

Giletta

Landraud

Champollion



**Du 19 Octobre au 1<sup>er</sup> Décembre**

AMSL Danse

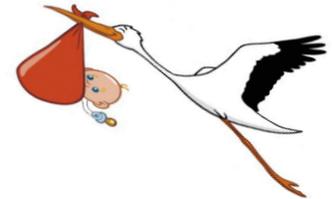
Alain Benedetto

**Du 7 Décembre au 26 Janvier 2020**

Louis Bonifassi

# Naissances

*Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents*



CASTREMAN Peyton le 15/09/18  
FEDELE ARGENTIN Ohanna le 17/09/2018  
GOLLNO Louane le 24/09/18  
DI MARTINO Fabien le 28/09/18  
BOUDET Nilson le 30/09/18

DAVOUX Jean le 07/10/18  
HERRERO Livia le 11/10/18  
MIROUF Lyna le 12/10/18  
KOFMAN BOUDOUX Esteban le 19/10/18

VECCHIES Eléa le 20/11/18  
LORE Lucas le 25/11/18  
LEGOUT Bastien le 29/11/18

STRAMIGIOLI Méllina le 01/12/18  
SCHWEIGER BRU Naël le 13/12/18  
BARONE Louis le 17/12/18  
CHAGOT Mia le 25/12/18  
BERNARDONI Axel le 29/12/18



PAPASERGIO Lya le 29/12/18  
ETENNE Timéo le 02/01/19  
BRAIDA Alessio le 03/01/19  
GHIRAN Aaron le 23/01/19  
ARMAND Nolan le 27/01/19  
RUBAN Liam le 27/01/19

# Décès

*Nos condoléances émues aux familles*

03/09 : Remy GUINDON  
24/09 : Ghislaine SICK

07/10 : Janine FITY  
17/10 : Patrick GAZZANO  
19/10 : Charlie GIRAUD  
30/10 : Régis FAMELART  
Camille BLANC

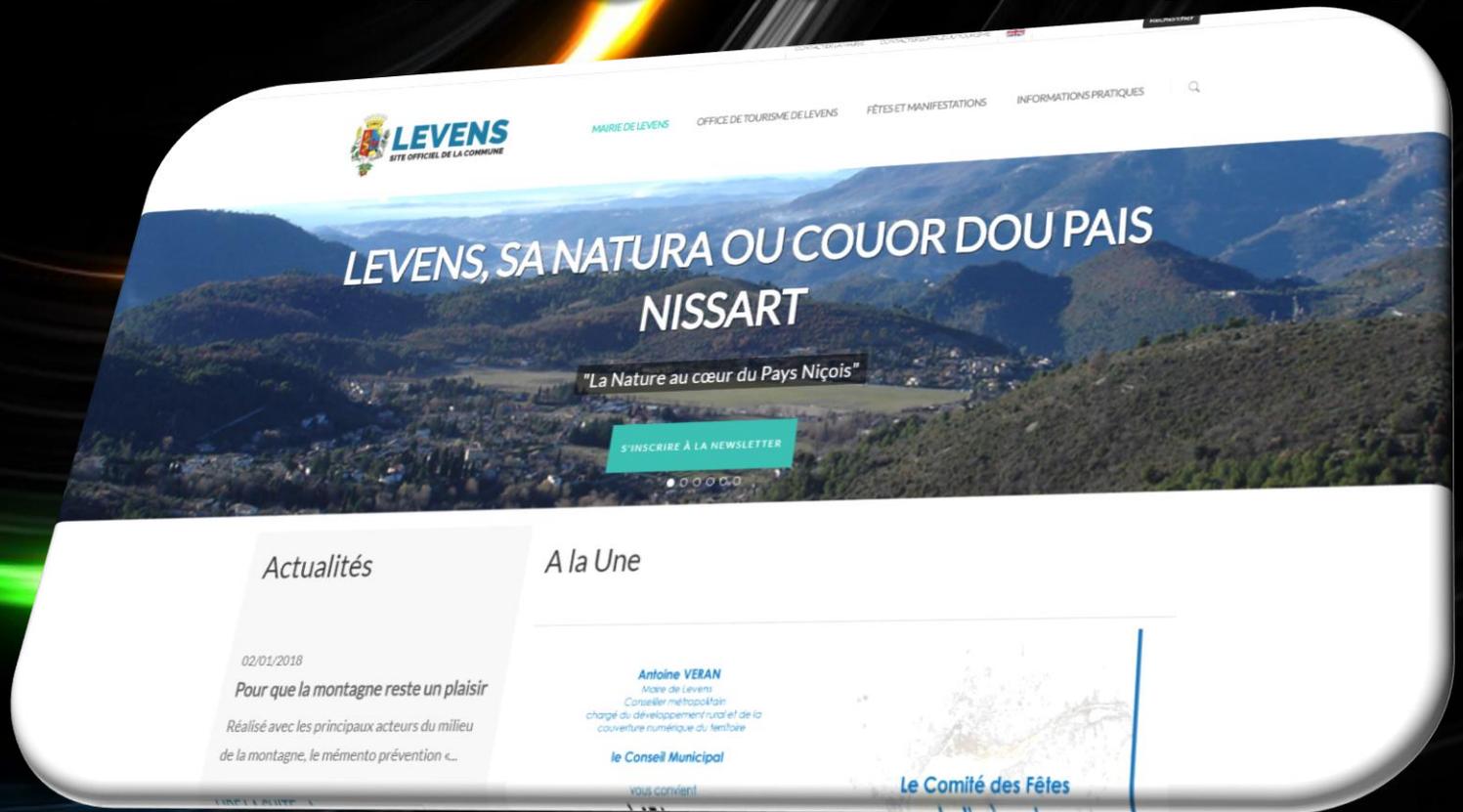
09/11: Hélène Ben DAOUD  
10/11: Abdelkader KARA  
11/11: Christiane FORCADE  
12/11: Pascal D'ANDRE  
16/11: Essaida BAZINE  
18/11: Roger RIGAT  
19/11: Jean BARDIN

09/12 : Jacki ROSSI  
10/12 : Patrick GHIRAN  
22/12 : Josette AOUIZERAT  
31/12 : Adrien BEGIN

07/01 : Jacques MATHIEU  
09/01 : Elsa BARBIER  
17/01 : Charles BAILET  
22/01 : Denise BAIETTO  
23/01 : Jeannine MORAGLIA  
25/01 : Angèle DUTTO



# Le site internet de la Commune



La Commune de Levens

Plus proche de vous

[www.levens.fr](http://www.levens.fr)

